



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de l'économie et de l'emploi DEE
Volkswirtschaftsdirektion VWD

Pérolles 25, 1700 Fribourg

T +41 26 305 24 00, F +41 26 305 24 09
www.fr.ch/dee

Allocution d'Olivier Curty, Conseiller d'Etat,
Ministre de l'Economie et de l'Emploi

—
CP DEE / DFIN Nouvelles mesures

Forum, le 6 mai 2020

Merci Madame la Présidente,

Le plan fédéral de déconfinement marque peut-être le début de la fin de la crise sanitaire.

C'est du moins ce que nous espérons tous.

Mais le redémarrage de notre économie est aussi une urgence.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- Les réductions d'horaire de travail (RHT) connaissent un plafond historique avec 6'700 demandes traitées pour près de 60'000 travailleurs.
- La Caisse publique de chômage a versé hier pour la première fois plus de 2 millions de francs en une journée.
Le montant total versé depuis le début de la crise est de plus de 25 millions de francs. Cela correspond à un million d'heures de travail perdues
- 5 à 6000 dossiers d'allocation perte de gain sont en cours de traitement. Le montant versé pour les mois de mars et d'avril est estimé entre 10 et 12 millions CHF.
- Du côté des crédits cautionnés, plusieurs milliers de demandes sont parvenues à nos banques fribourgeoises, pour un montant d'environ 350 millions de francs.
- Enfin, avons près de 9400 demandeurs d'emplois, soit presque 2000 de plus qu'à la même période l'an passé.

L'impact de la crise du Covid-19 sur notre économie est donc d'une ampleur inédite.

De leur côté les instituts de prévisions envisagent une chute du PIB national proche de -7% pour cette année.

Autre défi de taille : la Suisse gagne un franc sur deux à l'étranger et nos principaux partenaires économiques sont frappés de plein fouet également.

De nombreux secteurs de notre économie seront donc durablement impactés :

- Carnets de commande vides
- Problèmes d'approvisionnement
- Manque de débouchés.



Mesdames et Messieurs,

Soutenir l'économie :

- C'est préserver les emplois
- C'est aider nos concitoyens.

Le Conseil d'Etat fribourgeois a donc agi avec détermination et célérité dès le début de la crise.

Le 18 mars, deux jours après que le Conseil fédéral ait déclaré la « situation extraordinaire », le CE a donc réservé une première enveloppe de 50 millions CHF.

La principale mesure prévue alors portait sur des crédits cautionnés aux entreprises pour apporter la liquidité qui allait faire défaut

Mesure que nous n'avons finalement pas eu besoin de mettre en place puisque la Confédération s'en est chargée peu après.

Ensuite, dès le 6 avril, 35 millions de francs ont été engagés en un peu plus de deux semaines pour des mesures touchant :

- La culture
- La fiscalité
- Le tourisme
- Les entreprises et les indépendants
- Les PME et les Start-ups.

Plusieurs de ces mesures ont été innovantes, comme celle pour le tourisme, ou sur les baux commerciaux que seuls 3 autres cantons ont mis en place.

Ces mesures cantonales d'urgences se voulaient bien sûr complémentaires à celles de la Confédération.

Aujourd'hui, notre nouveau train de mesures comprend :

Premièrement un renforcement de la mesure des baux commerciaux destinée à diminuer les charges fixes des entités économiques. (2 mois de loyers gratuits).

La mesure est étendue aux propriétaires.

Nous avons aussi élargi le cercle des bénéficiaires, notamment via la suppression des plafonds liés au chiffre d'affaires.

Les collectivités publiques en demeurent toutefois exclues nous estimons qu'elles doivent jouer le jeu.

Cet élargissement implique une rallonge de 8 millions de francs au budget initial de 12 millions.

Deuxièmement, nous avons décidé une mesure d'aide aux médias.

Je le précise tout de suite : il ne s'agit pas d'une aide structurelle.

La crise du Coronavirus a fait s'effondrer les recettes publicitaires qui représente souvent 50 à 60% du chiffre d'affaire dans ce secteur.

Paradoxalement les médias ont vu leur mission de service public fortement renforcée ces derniers temps.

Le besoin d'une information de qualité n'a jamais été aussi important.

Il est donc crucial de garantir la survie non seulement des emplois mais également des différents titres et antennes.

Le Conseil d'Etat a donc décidé une aide d'un montant maximum d'environ 5,4 millions de francs pour cette mesure.

Je voudrais encore relever que notre mesure de crédits garantis aux start-ups, décidée le 21 avril dernier, a été fortement boostée par la Confédération qui a décidé la mise en place d'une mesure analogue.

Les crédits garantis aux start-ups passent ainsi de 250'000 francs à 1 million de francs et l'enveloppe globale de la mesure passe de 5 à 15 millions de francs.

C'est une très bonne nouvelle pour nos jeunes entreprises.



Mesdames et Messieurs,

Vous aurez fait le calcul : l'ensemble des mesures cantonales d'urgences liées au Covid-19 représente désormais une enveloppe de plus de 48 millions de francs.

Parallèlement des réflexions ont été conduites pour préparer un plan de relance afin soutenir le redémarrage de notre économie sur la durée.

Des pistes sont déjà à l'étude, mais il est clair qu'une analyse fine doit être réalisée, pour aboutir à des mesures pertinentes et efficaces.

Pour l'heure le Conseil d'Etat a approuvé la constitution d'une structure ad hoc.

Madame la Présidente Anne-Claude Demierre vous en dira plus dans un instant.

Comme il l'a fait depuis le début de la crise l'Etat de Fribourg va donc continuer à tenir son rôle pour soutenir l'économie.

- Il le fera dans la durée
- Il le fera dans toute la mesure du possible

- Il le fera dans toute la mesure du nécessaire.

Pour conclure, je voudrais dire ma confiance dans la capacité de notre économie à surmonter cette épreuve.

Avec d'un côté des mesures d'aide ciblées de l'Etat et de l'autre la créativité et la combattivité de nos entrepreneurs.

Merci de m'avoir écouté.
